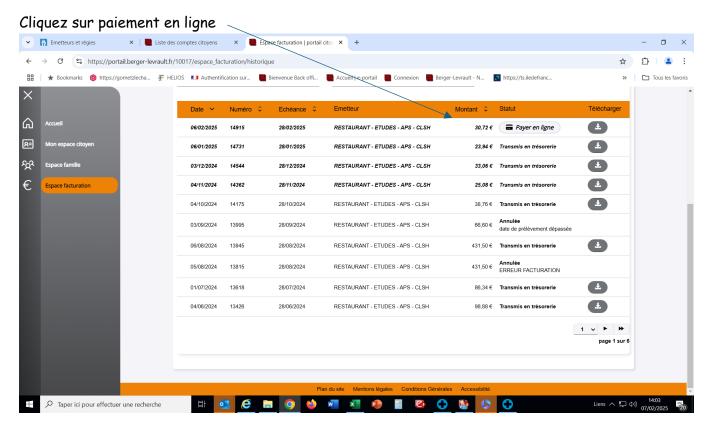
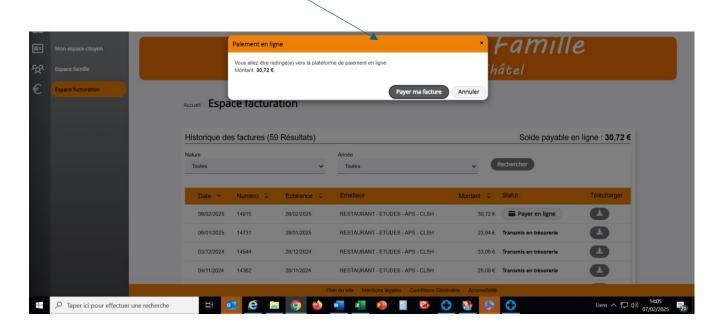
Pour plus de facilité, la Commune a mis en place le paiement en ligne ainsi que les e CESU uniquement pour les familles qui ne sont pas en prélèvement automatique.

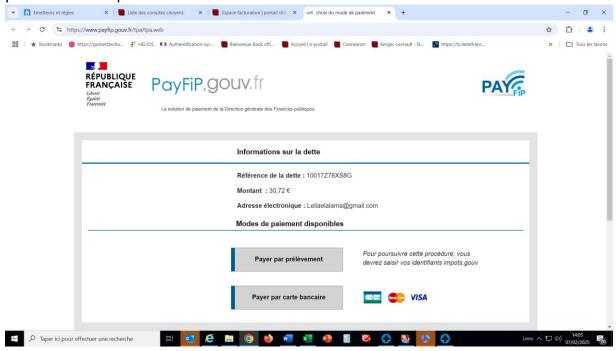
## Paiement en ligne depuis votre portail famille :



Puis cliquez sur payer ma facture :



Vous arrivez sur le site sécurisé PayFIP sur lequel vous pouvez payer en CB ou par prélèvement unique.



Pour le règlement en e CESU, veuillez rensigner le code NAN: 1849240\*9

Les paiements CESU ou e CESU sont réservés aux enfants de moins de 6 ans, hors cantine et études surveillées.

Ne concerne pas les familles qui règlent leurs factures périscolaires par prélèvement automatique.